**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 80 (1983)
**Heft:** 5

**Rubrik:** Comptes rendus

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Comptes rendus

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED-DU-CHASSERAL

**Assemblée générale du 12 février 1983**

Il est 16 heures lorsque notre président, M. Voelker, déclare cette assemblée ouverte, souhaite la bienvenue aux 24 personnes présentes et salue la présence de M. Aeschlimann, commissaire pour le Jura bernois.

Les excusés du jour sont MM. Kaiser, Douard, Burri. Nous nous levons pour honorer la mémoire de Paul Villard, décédé l'an passé.

M. Sunier fonctionne comme scrutateur.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Dans son rapport bref et concis, le président déplore le résultat de la campagne passée et verse dans les cœurs le baume de l'espoir pour 1983. Comme tout un chacun, il regrette que le temps n'ait pas permis le déroulement normal des activités prévues. Du côté de l'inspecteur RAS, M. Aeschlimann recommande la plus grande attention et relate la découverte de cas de loque et d'acariose dans le district de Courtelary l'an passé.

Les comptes présentés sont acceptés. Le rapport élogieux des vérificateurs témoigne de leur belle tenue.

Après bien des atermoiements, une commission de contrôle du miel est créée. Ses membres sont MM. Cousin, Sutter et Etienne.

En principe, un cours d'élevage est prévu.

Un pique-nique vous sera proposé. Il se déroulera en un lieu où l'on peut se réunir quel que soit le temps.

Une course en autocar est prévue pour le 4 juin. Son but: le Musée de plein air du Ballenberg. Les renseignements vous seront transmis en temps utile.

Dans les divers, M. Aeschlimann donne connaissance du courrier concernant le cours d'inspecteur et en provenance de l'Office cantonal vétérinaire. Il pense être au courant du programme au cours du printemps, mais il semble que la décision appartienne en fait à M. Laperrousaz. Affaire à suivre.

Bien sûr, la discussion a roulé sur la varroase, et chacun de transmettre ses observations livresques et de souhaiter que ce fléau nous épargne.

M. Sunier transmet les remerciements et salutations de M. Rollier, de Nods.

Les remerciements du commissaire ont clos cette assemblée.

Un film, «La vigne et le vin», nous est présenté par MM. Vauclair et Bourquin. Réalisé dans le vignoble de Gléresse, il nous montre, magnifiquement, le cheminement du cep au verre plein sur la table. Il est fameux ce nectar des bords du lac. Aussi je vous dis «santé» et à l'année prochaine avec un bon bilan de la campagne 1983.

*Le secrétaire*

## SOCIÉTÉ JURA-NORD

Assemblée de printemps du 8 avril 1983, à l'Ecole d'apiculture de **Courtemelon**.

M. Georges Steiner, président, ouvre l'assemblée à 20 h. 15 (72 membres sont présents). Il salue MM. Marc Triche, membre d'honneur, Léon Jecker, commissaire cantonal des ruchers, De Groote, ingénieur agronome. Après la lecture du tractanda et du procès-verbal, le président, dans son rapport,

remercie ses collaborateurs du comité, ainsi que la société Jura-Nord (177 membres). Les comptes accusent une légère hausse. La cotisation annuelle est fixée à Fr. 25.—. Le comité et les vérificateurs des comptes sont réélus pour une nouvelle période.

Activités 1983: un cours d'élevage et l'ouverture d'une station d'élevage à Bourrignon.

Deux distinctions sont remises pour 25 ans de sociétariat à Mlle Germaine Kottelat et M. Georges Dohler.

M. De Groote nous fait un exposé très intéressant sur les traitements chimiques des cultures. Il répond avec clarté à toutes les questions des apiculteurs.

Pour terminer, une collation, très bien servie par le personnel de Courtemelon, nous est offerte. La gaieté règne, et c'est vers minuit que l'assemblée se termine avec beaucoup d'optimisme pour le printemps 1983.

*Ch. Allimann*

# SOCIÉTÉ DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

**Assemblée du 16 mars 1983, au Café Bâlois, 20 h. 15.** Présidence: Georges Darbre, président.

Ordre du jour:
1. Appel.
2. Verbal.
3. Admission.
4. Rapports des délégués FCNA et SAR.
5. Activités 1983.
6. Divers.

**1. Appel**

Notre président salue avec plaisir la présence de notre président d'honneur, Fernand Aubry, accompagné de Madame, toujours fidèle au rendez-vous; 18 membres sont présents; 4 excusés, soit: MM. Ch. Blumenthal, Eric Geiser, Justin Aubry et Willy Aubry.

**2. Verbal**

Il est lu par votre serviteur et approuvé par l'assemblée.

**3. Admission**

Rémy Surdez, présent, est accepté au sein de notre société par applaudissements. Notre président lui souhaite la bienvenue et plein succès dans les activités de son nouveau hobby, sans oublier de lui rappeler que l'on ne devient pas forcément riche d'argent, mais à coup sûr d'expérience.

**4. Rapports des délégués FCNA et SAR**

Le 4 mars, Eric Aubry et Ch. Schlunegger étaient présents à l'assemblée des délégués FCNA, à Neuchâtel. Ainsi Eric Aubry nous présente dans les détails les onze points de l'ordre du jour bien chargé.

Le 19 mars, notre président et le vice-président se rendront à Lausanne pour participer aux délibérations de l'assemblée des délégués SAR. Il est proposé qu'à l'avenir nos délégués soient indemnisés pour leurs frais de repas.

**5. Activités 1983**

a) *Course annuelle.* Il est proposé à l'assemblée la visite des Etablissements apicoles de Grangeneuve le matin; l'après-midi sera consacré à la visite d'une station d'élevage privée dans la région de Tafers. Sur désir de l'assemblée, le déplacement se fera de préférence en autocar, car les apiculteurs ont tendance à butiner; c'est plus prudent et, d'être ensemble, cela crée une ambiance bien sympathique.

b) *Cours d'élevage.* L'expérience de l'an dernier étant très positive, nous la renouvellerons, car plusieurs membres s'intéressent vivement à cette découverte, et prendront contact avec les moniteurs disponibles.

c) *Torrée.* Elle est prévue le 25 septembre, chez Jean-Pierre Ummel. Sur proposition du comité, l'assemblée accepte de lui donner un brin de fantaisie en faisant mijoter par notre cuistot Eric Aubry, une fameuse soupe aux pois avec un ou, éventuellement, plusieurs jambons.

d) *Souper chasse.* Vu le succès précédent, il sera maintenu.

e) *Divers.* La relève de nos inspecteurs n'étant plus assurée, Willy Sammt nous présente le travail de formation et les obligations futures. Convaincus de la nécessité du renouvellement, Eric Aubry et Claude Pittet acceptent de s'inscrire, ce dont l'assemblée les remercie.

f) *Boîtes à miel.* Quelques centaines de boîtes sont encore en stock. Donc, avis aux amateurs. G. Darbre et Eric Aubry nous présentent de nouvelles boîtes en différentes exécutions.

Il est déjà 22 heures quand notre président clôt la partie officielle et nous met en garde contre toute importation de reines étrangères. Il donne encore la parole à notre ami A. Brügger qui nous présente trois films qui nous laissent des souvenirs pleins de soleil, ce dont nous le remercions.

Le rapporteur: *C. S.*

## SECTION DES ALPES

L'assemblée, convoquée par le «Journal suisse d'apiculture», est ouverte à 14 h. 10 par M. J.-P. Guillet, président, salle du Café de l'Etoile, à Aigle.

Malgré un temps splendide, 64 membres et accompagnants ont répondu à la convocation pour ce dimanche 20 mars.

M. le président salue et remercie les membres présents, dont plusieurs honoraires.

Le secrétaire, M. G. Perreten, donne lecture du procès-verbal; celui-ci, soumis à l'assemblée, est adopté par acclamation.

Un seul apiculteur demande son admission et cinq membres démissionnent pour raison d'âge ou de changement de domicile; deux décès sont à déplorer: M. René Dufey, des Monts-de-Corsier, et notre membre d'honneur, M. Amédée Richard; un instant de silence est observé en leur mémoire.

M. E. Glappey donne connaissance des délibérations de la Fédération vaudoise d'apiculture. M. J.-P. Guillet, au terme de son mandat de douze ans, est remplacé par M. Charles Boo qui a été élu par acclamation; cette Fédération fêtera son 75e anniversaire le 3 juillet, à Château-d'Œx.

M. Guillet donne connaissance des délibérations de la SAR, présidée pour la dernière fois par M. Adrien Paroz; celui-ci a été remplacé par M. André Fournier, de Sion, élu par acclamation. M. J.-P. Cochard est aussi élu par acclamation comme nouveau membre. M. Freléchoux, démissionnaire, est remplacé par M. Albert Thiévent, également élu par acclamation. M. Schneider, anciennement au Liebefeld, et M. Adrien Paroz ont été nommés membres d'honneur.

La centrale du miel à Gland a enregistré 50 tonnes de miel; le système de contrôle du miel sera modifié.

Les sections du Pays-d'Enhaut, Pied-du-Chasseral et St-Maurice ont été désignées comme vérificateurs des comptes pour 1983.

Il est donné connaissance des vœux des sections et de la suite que l'assemblée SAR en a décidé. M. Fivel, vice-président du SNA, avait été invité. Il renseigna la SAR sur les moyens de déceler le parasite varroa. Les représentants du SNA sont allés en Tunisie où la majorité des colonies sont atteintes de ce terrible parasite. Ils ont pu faire des expériences et ont pu dénombrer jusqu'à 2500 varroas par colonie lors du premier examen.

Vétérans pour 25 ans: il est remis un insigne et une bouteille de blanc à MM. René Mettraux, Corseaux; André Busso, Chailly-sur-Clarens; Rémy Ger-

main, Lutry; Ernest Gross, St-Légier; Marcel Tavernier, Vers-l'Eglise; et pour 40 ans à MM. Robert Borloz, Crebelley et Francis Knaack, Veytaux, qui reçoivent un insigne or, 2 bouteilles et une plaquette souvenir plus un gobelet qui est offert par la section.

Propositions individuelles: M. R. Comte demande que les propriétaires désirant pratiquer la pastorale s'annoncent assez tôt (art. 89). M. E. Glappey rappelle que c'est aux apiculteurs d'avertir les inspecteurs lorsqu'une maladie est suspectée. M. R. Comte tient à préciser que l'inspecteur est chargé de contrôler les ruchers au moins tous les trois ans (art. 82). M. E. Eggen fait remarquer que le nom des apiculteurs manque à leur rucher (art. 92).

Course: elle aura lieu le 3 juillet, à Château-d'Œx, lors du 75e anniversaire de la FVA; transport par le MOB.

La partie administrative est terminée à 15 h. 40 et se poursuit par la tombola fort bien dotée, entre autres de deux ruches, plusieurs caisses à essaims et à cadres. Le tirage terminé, M. le président remercie les généreux donateurs, les vendeuses, les membres, et souhaite à chacun un bon retour, une bonne année apicole et beaucoup de satisfactions.

Le secrétaire: *G. Perreten*

## MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

**Assemblée générale de printemps de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises, vendredi 25 mars 1983, à 20 h., au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds.**

Le président Pierre Paratte salue la présence de 36 membres, parmi lesquels les jubilaires et les membres honoraires. Grâce à une bonne préparation, les différents points de l'ordre du jour ont pu être traités rapidement.

Le président a eu le triste devoir d'annoncer le décès de notre membre Henri Matthey, de Belle-Roche. M. Matthey est entré dans notre société en 1926. Une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt.

Le cours d'élevage donné par François Mojon, notre moniteur éleveur, a rencontré un vif succès. Aussi est-il disposé à organiser un même cours cette année.

Notre conseiller apicole organisera cette année, en premier lieu le 12 avril, une soirée diapos et ensuite des visites de ruchers chez l'un ou l'autre de nos membres. Les dates exactes ainsi que les endroits seront communiqués dans ce bulletin.

Le 26 juin 1983 se tiendra la Journée cantonale, organisée par la section du Val-de-Travers, qui aura lieu aux Bayards. Un talon d'inscription sera prévu pour chaque membre par la Fédération cantonale.

Nous organiserons éventuellement aussi une excursion chez nos amis français, Mme et M. Billerey, en Orchamps-Vennes. Ce dernier est président de la section du département du Doubs. La date reste encore à fixer.

L'attention de l'assemblée se tourne ensuite vers les jubilaires. Nos membres comptant 25 ans de sociétariat sont: William Brandt, Raymond Gindrat, Maurice Matthey.

Ceux comptant 40 ans: Charles Kneuss, Henry-Emile-Auguste Tissot.

Bravo à tous ces messieurs. Nous les remercions pour les anecdotes sur les expériences dans le domaine apicole, contées avec beaucoup d'humour.

Le comité avait décidé de fêter les membres comptant 50 ans et plus de sociétariat, de sorte que ceux-ci ont été nommés membres honoraires au cours de cette assemblée et qu'il leur a été décerné un diplôme. Il s'agit de:

M. Georges Matthey, entré dans la société en 1925;
M. Georges Grétillat, entré dans la société en 1926;

le regretté Henry Matthey, entré dans la société en 1926, dont le diplôme a été remis à sa famille;
M. Théo Baillod, entré dans la société en 1931;
M. Charles Huguenin, entré dans la société en 1931;
M. Marcelin Matthey-Doret, entré dans la société en 1931;
M. John-Albert Fahrny, entré dans la société en 1932;
M. Roger Jeanneret, entré dans la société en 1932;
M. Marcel Tissot, entré dans la société en 1932.

Nos vives félicitations, accompagnées de nos meilleurs vœux, à ces fidèles membres.

Pour terminer, le président rappelle que pour la bourse des abeilles il y a lieu de s'adresser à Philippe Matthey, Les Ponts-de-Martel, tél. 37 14 90, et pour celle du matériel à lui-même, tél. 23 62 56. Il ajoute qu'il tient à la disposition des membres un microscope ainsi qu'un extracteur.

Sur l'invitation de M. Gindrat, nous levons tous nos verres à la santé des abeilles et à la nôtre.

*I. V.*

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA VEVEYSE

### Assemblée générale

Le rassemblement des apiculteurs de la Veveyse a eu lieu le samedi 26 février 1983, à 20 h. 30, à l'Auberge de la Croix-Fédérale, à St-Martin.

Les débats ont été conduits par M. Paul Vaucher, président. M. Georges Fragnière, président cantonal, nous honorait de sa présence.

Après la lecture du protocole, les comptes ont été présentés par M. Francis Cottet, caissier; ceux-ci, toujours bien tenus, ont été vérifiés par MM. Antoine Molleyres et Maurice Perroud.

Le rapport du président fut un tour d'horizon de l'année écoulée. Il pria l'assemblée d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire d'un membre défunt, M. Michel Monnard.

Elections statutaires: trois membres du comité, MM. Henri Liaudat, Georges Maillard et Nicolas Monney, au terme de leur mandat, sont reconduits pour une nouvelle période.

Neuf récompenses furent distribuées à des apiculteurs fidèles. Pour 25 ans à MM. André Savoy, Attalens, et Alphonse Monney, Châtel-St-Denis. Pour 40 ans à Mmes Joseph Vauthey, Remaufens, et Jules Sauteur, Besencens, MM. Marcel Villard, Châtel-St-Denis, Marcel Cottet, Bossonnens, Cyrille Savoy, Attalens, Pierre Vial, Châtel-St-Denis, Louis Molleyres, St-Martin.

Depuis longtemps la cotisation était fixée à Fr. 20.—. Le président Vaucher demande son augmentation qui serait bienvenue, car dans quelques années la société fêtera ses 50 ans d'existence. Deux propositions sont faites à l'assemblée par des membres, une à Fr. 25.— et une autre à Fr. 30.—. Ces deux propositions étant mises au vote, c'est celle de Fr. 30.— qui obtient la majorité.

Notre conseiller apicole, M. Nicolas Monney, nous donne une conférence sur les miellats des forêts, conférence complétée par le très beau film de la SAR sur les pucerons.

Le verre de l'amitié offert par la société mit de la gaieté dans les cœurs et chacun rentra content dans son foyer.

*F. M.*

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY

### Assemblée générale

Vendredi 11 mars, les apiculteurs de la section se sont retrouvés à l'Hôtel du Chêne, à Pampigny. M. Bonzon, prési-

dent, ouvre l'assemblée qui ne compte cette année que 26 personnes.

Après lecture du procès-verbal, qui est accepté, nous observons une minute de silence à la mémoire de Mme Barillier, MM. Eugène Berger et Pointet. Aucune admission, mais cinq démissions dans les rangs de la société: Mme Bolay, MM. Bauquis, Golay, Rossier et Dépraz.

M. Berger est acclamé, à titre posthume, pour 40 ans de sociétariat, et MM. Linder et Zurcher pour 25 ans.

Passons aux rapports: celui de notre président d'abord, dans lequel il se plaît à relever l'année féconde 1982. Dame nature fut généreuse et la récolte abondante, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Un point noir, l'approche de la varroase. Selon les rapports des régions dernièrement touchées, l'épreuve sera grande. Il faut espérer des moyens de lutte efficaces contre cette maladie.

Dans l'activité de la section, il faut mentionner les cours de vulgarisation, donnés par M. de Vries, qui sont très bien suivis, l'élevage, le Comptoir de Cossonay, décevant cette fois, et la soirée d'automne qui fut par contre une belle réussite, au refuge de Villars-Lussery.

Le comité ainsi que la commission nommée à cet effet, se sont réunis à dix reprises pour mettre au point la Fête du centenaire. Les bases sont posées, le programme établi, seuls les détails sont à régler.

M. Bonzon remercie encore tous les membres actifs, les inspecteurs, le conseiller apicole et tous ses collègues du comité et de la commission pour leur dévouement.

M. Piguet, caissier, nous entraîne du côté des chiffres. Tout se passe bien, notre fortune a légèrement augmenté. M. Hofmann, rapporteur de la commission de vérification, remercie M. Piguet pour l'excellente tenue de ses comptes et propose que nous lui en donnions décharge.

M. Hofmann relève que la somme allouée au comité est trop modique. Il est vrai qu'elle ne correspond plus du tout à rien, mais il est décidé d'attendre l'an prochain pour la réadapter et laisser passer notre fête. Concernant l'élevage, 120 reines ont vu le jour. Le groupement se plaît à relever l'excellent esprit qui animait cette équipe. La sélection des reines est un point important de la bonne conduite des ruchers.

M. de Vries est très content de la participation à ses cours, qui traitaient cette année du nourrissement, du renouvellement des reines et de leur sélection. Trop peu de participants pour les visites de ruchers.

M. Piguet, inspecteur du cercle de Sullens-Penthalaz, n'y a décelé aucune maladie, l'état sanitaire est donc très bon. Il regrette pourtant que certains apiculteurs ne renouvellent pas assez souvent leurs cires. Pourtant c'est la meilleure garantie contre les maladies. Il remercie M. Zaugg, qui l'a précédé, pour le bon travail qu'il avait effectué.

M. Zaugg le remercie et dit être très occupé dans son nouveau secteur, qui a été frappé par de graves cas de loque américaine.

M. Aubert, arrivé en cours de séance, signale un cas d'acariose et un de loque américaine. En général bon état sanitaire. Il nous rappelle que si les abeilles peuvent faire de bonnes sorties au printemps cela évite le noséma.

M. Bommottet, rapporteur de la délégation à la FV, n'a pu venir à l'assemblée, mais a fait parvenir un rapport précis, pour lequel nous le remercions. Points importants: réélection de M. Bovy à la présidence, la fête du 75e anniversaire de la FV qui aura lieu à Château-d'Œx, le 3 juillet, et le bon état sanitaire des ruchers vaudois dans l'ensemble.

Le contrôle du miel, vu les bonnes récoltes de 1982, a été très demandé cette année. M. Bonzon recommande de ne pas lever le miel de printemps avant qu'il soit bien mûr.

Tous ces rapports sont acceptés par l'assemblée.

Selon les statuts, le comité doit être

réélu. Personne n'a donné sa démission. Ce n'est pas le moment, avec la fête qui se prépare. M. Sahli, appuyé par M. Zaugg, propose de réélire pour trois ans le comité actuel, dont il est très content... (Merci M. Sahli!) La proposition passée au vote est acceptée.

Nominations ensuite des vérificateurs: MM. Hofmann et Péclard; du suppléant: M. Decurnex; des délégués FV: MM. Nicole et de Vries; des délégués SAR: MM. Piguet et Mühlemann.

Nous arrivons au point 6 de l'ordre du jour: la Fête du centenaire. Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire que nous lui avons consacrée. Les dates en sont fixées: du vendredi 3 juin, à 18 h., au dimanche 5 juin. Le concours de dessins pour les élèves du district est en route. Dans les grandes lignes, tout est prêt: apéritif, menu, fanfare, musique, exposition, impression des verres souvenir, cartes de fête et tombola. Seuls certains détails restent à régler. M. Nicole souhaite que l'on rappelle le concours aux instituteurs de notre connaissance. M. de Vries fait lui aussi un appel pour la recherche d'objets anciens et modernes, ainsi que d'un projecteur à dias pour l'exposition. Le projecteur est proposé aussitôt par M. Mühlemann. Pierre Moret s'annonce pour prêter sa camionnette pour le transport du matériel nécessaire à l'exposition. C'est M. Luthi qui groupera chez lui tout ce matériel en vue de l'exposition. Plusieurs membres se proposent pour aider le comité; ce sont: Mme Etienne, MM. Decurnex, Hofmann, Mühlemann, Nicole et Sahli.

Pierre Moret suggère le Tessin comme but de course, qui se déroulera sur deux jours, pour clore en beauté le centenaire. Autres propositions: la France et la Forêt-Noire. Le comité décidera de la date et du lieu.

Il est décidé d'annuler notre présence à l'Exposition de Cossonay. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

La soirée d'automne est maintenue.

Vu le peu de personnes présentes à cette assemblée, il est à nouveau question de reprendre le dimanche après-midi comme date pour notre assemblée générale. Pour essayer de satisfaire chacun, il est décidé de la fixer une année le dimanche, une le vendredi, et de comparer ensuite les participations.

La tombola rapporte Fr. 208.50 à la caisse.

M. de Vries capte ensuite notre attention par une brillante conférence sur les sens, oh! combien développés, des abeilles.

Tout en buvant le verre de l'amitié, la soirée se termine, et M. Bonzon clôt la séance en souhaitant que beaucoup d'apiculteurs participent à notre future fête. Il est 23 h. 45.

*La secrétaire*


# À VENDRE

1 extracteur à 8 cadres de hausses DB en bon état, Fr. 300.—.

**Tél. (021) 51 76 13.**